



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



27 mai 2014

26 mai 2014 : présentation du projet de loi clarifiant l'organisation territoriale de la République.

Ce 26 mai 2014, la ministre Marylise Lebranchu recevait l'ensemble des organisations syndicales représentatives du Conseil commun de la fonction publique pour une réunion sur le projet de loi clarifiant l'organisation territoriale de la République.

Rappelons que cette réunion qui était une demande de FO et d'autres organisations syndicales faisait suite aux boycotts successifs des Conseils supérieurs de la fonction publique de l'Etat et de la Territoriale.

Hasard du calendrier, cette réunion s'est tenue le lendemain des élections européennes, ce que FO n'a pas manqué d'évoquer dans sa déclaration liminaire (voir ci-dessous).

La ministre a présenté son projet de loi occultant totalement l'actualité politique et le résultat des élections européennes de la veille. Après les différentes interventions des organisations syndicales, la ministre ne modifie pas les orientations de son projet de loi ni son calendrier de mise en œuvre.

L'austérité continue !

Le résultat des élections européennes n'aura pas changé les choix d'un gouvernement toujours aussi libéral.

La ministre tente d'expliquer le résultat des élections européennes en impliquant tous les acteurs institutionnels. Pour la ministre, les enjeux des élections européennes, le fonctionnement de la Commission ont été mal expliqués et mal soutenus par les partis politiques, la presse et les partenaires sociaux (donc les syndicats).

Pour FO, c'est inacceptable !

FORCE OUVRIERE, fidèle à ses principes d'indépendance, n'a donné aucune consigne de vote. De fait, à aucun moment, FO ne se sent responsable du résultat des élections pour lesquelles les citoyens se sont exprimés librement. FO est un syndicat et reste un syndicat dont le seul intérêt est l'intérêt particulier des salariés !

Enfin, FO (comme la CGT) a évoqué la nécessité de la consultation des citoyens par référendum pour supprimer des régions et, à moyen terme, les départements. La ministre a affirmé ne pas y être favorable, pour finir même par dire que référendum favorable ou pas, il y aurait toujours d'autres moyens de finaliser ce projet... (sic !)

En résumé, cette réunion n'aura débouché sur aucun débat constructif ni vote. Cela signifie que ce projet n'aura été débattu dans aucune instance statutaire et que ce gouvernement passe en force sur un projet de loi qui pourrait transformer notre République.

Rappelons que, pour FO, le territoire républicain, ce n'est pas la république des territoires.

Une fois de plus, cette réunion d'échanges permet à la ministre et au gouvernement de communiquer dans la presse que les organisations syndicales ont été reçues et écoutées.

Mais force est de constater que nous ne sommes pas entendus. Cette mascarade de dialogue social ne pourra pas durer éternellement...





26 mai 2014 : Déclaration FO à la présentation du projet de loi clarifiant l'organisation territoriale de la République.

Force Ouvrière ne saurait démarrer cette réunion sans évoquer le contexte actuel.

Après le taux d'abstention et le rejet massif de la politique gouvernementale à l'occasion des élections municipales et hier des élections européennes, nous vous demandons Madame la Ministre et, à travers vous, nous le demandons au gouvernement, de suspendre les différentes réformes en cours, et notamment ce projet de loi clarifiant l'organisation territoriale de la République.

Pour Force Ouvrière, toute organisation administrative de la France qui va entraîner une réorganisation et une redéfinition des missions et des acteurs publics doit passer par un débat de fond. Ce débat, au-delà de celui tenu au Parlement, nous semble pour FORCE OUVRIERE être du ressort du Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective (CGSP).

De même, FO revendique que toute changement de cette nature soit soumis au vote des citoyens par référendum. Les citoyens sont aptes à se saisir des enjeux comme nous avons pu le voir récemment en Alsace avec le refus de la fusion des conseils généraux du Bas Rhin et du Haut Rhin avec le conseil régional.

Pour revenir au texte, ce projet de loi qui prône l'intercommunalité et la fusion des régions n'est absolument pas partagé par FO.

Son impact sur la présence des Services publics au plus proche de nos concitoyens, l'impact sur les personnels et le risque d'un droit différencié d'une région à une autre sont, pour FO, désastreux.

Fo rappelle son attachement à la commune, au département et à la région ainsi qu'à la République une, indivisible et laïque. Sur le plan des personnels, FO défend le statut général et la spécificité des 3 versants de la Fonction publique et rappelle son opposition aux cadres trans-fonctions publiques tels que proposés dans le cadre des réunions sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations.

Avec le Pacte de responsabilité et les 54 milliards de réductions des dépenses publiques qui l'accompagnent, le gouvernement poursuit sa politique d'austérité affaiblissant un peu plus les Services publics et la protection sociale.

Madame la Ministre, nous vous demandons solennellement de stopper la politique menée dans votre champ de compétences. Si vous persistez, chacun pourra constater que l'austérité continue avec les conséquences que cela implique à tous les niveaux !

PARIS, le 26 mai 2014

